



# Transitions

## Un processus continu

On parle de **transition** pour décrire un processus faisant intervenir des changements lors du passage d'un milieu à un autre. Il se produit à différents jalons importants de la vie de l'élève : transition entre la maison et l'école, transition d'un niveau scolaire au suivant, transition d'une école à une autre et transition entre l'école et la communauté.

Le processus de **planification des transitions** contribue à garantir la réussite de l'arrivée de l'individu à l'école, il aide l'élève à ne pas abandonner sa scolarité et, à la fin de la scolarité dans le système éducatif public, il fournit à l'élève un plan pour le « prochain pas » dans sa vie. Les suggestions des parents/tuteurs constituent un volet important de la planification des transitions, parce qu'elles permettent d'échanger des informations sur ce qui fonctionne bien et sur les domaines dans lesquels l'élève éprouve des difficultés. Il faut tenir compte de tous les aspects importants de la vie de l'élève.

- > **Les résultats visés pour les transitions doivent être rédigés de façon à respecter les critères décrits dans le document *Planification des transitions pour les élèves ayant des besoins particuliers : des premières années jusqu'à la vie adulte* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2015, p. 15).**
- > **L'élève arrive mieux à défendre ses propres intérêts quand il participe au processus de planification des transitions. Il apprend à mieux connaître ses forces, ses besoins et ses aspirations et à mieux les expliquer.**
- > **Le processus de planification de programme est une approche en équipe visant à échanger des informations et à définir les résultats d'apprentissage et les structures de soutien permettant de répondre aux besoins individuels de l'élève.**

La planification des transitions peut s'avérer nécessaire pour tout élève suivant un plan de programme individualisé (PPI). Elle est également importante pour les élèves qui n'ont pas de PPI, mais dont il faut tenir compte des besoins spéciaux sur le plan des transitions. Les résultats visés pour les transitions (qui sont, si nécessaire, inclus dans un PPI) et les plans de transition (élaborés pour les élèves qui n'ont pas de PPI) sont élaborés et consignés dans TIENET, le système d'informations en ligne sur les services aux élèves de la Nouvelle-Écosse.

### **Pour que la planification des transitions soit efficace, il faut les éléments suivants :**

- bonne compréhension des forces, des besoins, des centres d'intérêt et des objectifs de l'élève, tout en respectant la diversité et l'équité
- mise en évidence des domaines exigeant un soutien pour la transition : défense de ses propres intérêts, travail scolaire, emploi, aptitudes socioaffectives, etc.
- collaboration dans le cadre du processus de planification de programme entre la maison, l'école et la communauté
- tenue de dossiers précis dans TIENET pour faire un suivi, surveiller et réexaminer le plan de transition et le processus

### **Dans la planification de la transition de la maison à l'école, on peut envisager, entre autres :**

- d'inviter et d'encourager les parents/tuteurs à jouer un rôle actif dans le processus de planification de la transition, en fournissant des informations sur les programmes et services préscolaires
- de planifier des programmes et des services individualisés avant l'arrivée à l'école, s'il y a lieu
- de collaborer et d'assurer l'échange d'informations entre le personnel de l'école et les services de soutien de l'élève (intervention précoce, programmes préscolaires, personnel médical, etc.)
- d'aider l'élève à se sentir à l'aise dans sa nouvelle école, dans la routine de l'école et auprès de ses enseignants

### **Dans la planification de la transition d'un niveau à l'autre, on peut envisager, entre autres :**

- d'examiner et de mettre à jour les informations concernant l'élève individuellement sur le plan de l'évaluation et des programmes, en collaboration avec ses nouveaux enseignants
- de s'assurer que les documents sur TIENET sont bien à jour
- d'aider l'élève et les parents/tuteurs à se mettre à l'aise dans leur nouvel environnement et avec le nouveau personnel, en organisant des sessions d'initiation
- de répondre aux préoccupations de l'élève vis-à-vis des changements qui se préparent

- > Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements dans le document *Planification des transitions pour les élèves ayant des besoins particuliers : des premières années jusqu'à la vie adulte* (Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, 2005), disponible sur le site [studentservices.ednet.ns.ca](http://studentservices.ednet.ns.ca).

- > Pour bien connaître les programmes et les services disponibles dans la communauté, l'équipe de planification de programme aura à évaluer ce que la communauté a à offrir pour répondre aux exigences des jeunes sur le plan des études, de l'emploi et dans les autres domaines.

### **Dans la planification de la transition d'une école à l'autre, on peut envisager, entre autres :**

- d'organiser des rencontres afin de répondre aux besoins éventuels sur le plan de la transition
- d'organiser et de mettre en œuvre des activités d'initiation pour les individus et les groupes d'élèves
- d'explorer les professions qui intéressent l'élève et de se concentrer sur la création d'un plan de carrière, en particulier lorsque l'élève passe au premier cycle du secondaire, puis au deuxième cycle du secondaire
- d'aider l'élève à sélectionner des cours se rapportant à ses forces, ses besoins, ses centres d'intérêt, ses exigences pour le diplôme de fin d'études secondaires et ses options et projets pour le postsecondaire

### **Dans la planification de la transition de l'école à la communauté, on peut envisager, entre autres :**

- de lancer le processus de planification dès que possible (à l'âge de 14 ans ou plus tôt si cela est approprié)
- de mettre en évidence ses buts après l'école secondaire (études, emploi, logement, transports, gestion financière, loisirs, etc.)
- de guider l'élève afin de lui offrir des occasions d'explorer des orientations professionnelles potentielles
- de mettre en évidence les services scolaires ou communautaires qui pourraient aider l'élève à réaliser ses buts personnels, en définissant des résultats visés pour la transition en fonction de ce que l'élève veut faire, du type de vie qu'il souhaite mener, de la façon dont il veut participer aux activités de la communauté, etc.
- de faciliter la coordination des activités d'évaluation à offrir qui pourraient être nécessaires pour répondre aux critères d'admissibilité des programmes après l'école secondaire ou des programmes et services de soutien aux personnes handicapées

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur les transitions, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

**À l'école :** la direction de l'école

**Au conseil scolaire :** le coordinateur des services aux élèves

**Au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance :**

Division des services aux élèves  
902 424-7454

Vous trouverez la série de fiches d'information sur les services aux élèves et les politiques, lignes directrices et procédures qui s'y rapportent sur le site [studentservices.ednet.ns.ca](http://studentservices.ednet.ns.ca).